

La Gazette Murinoise n° 42

Septembre 2014

Tirage interne

www.murinais.fr



VOGUE 2014 13 ET 14 SEPT. Programme

**S
A
M
E
D
I**

BOULES LYONNAISES QUADRETTES

REPAS RAVIOLES

Cuisse de poule

FEU D'ARTIFICE

soirée animée par musdance

**D
I
M
A
N
C
H
E**

VIDE GRENIERS

MARCHÉ DE PRODUCTEURS

DOUBLETTE PETANQUE

REPAS A L'AUBERGE DES SAVEURS

Menu Poulet chasseur

PENDANT CES 2 JOURS
BUVETTE

PETITE RESTAURATION

JEUX D'ANTAN

CHATEAU GONFLABLE

TOMBOLA...

RENSEIGNEMENTS: 06 88 84 58 87 OU 04 57 82 12 00

Sommaire

L'actualité à Murinais

Etat civil et infos diverses	2
Editorial	3
Informations diverses	4 à 5
Repas du CCAS	6
Sacralisation de la croix du Vivier	7
Travaux de rénovation de la mairie	8
Travaux sur l'église / accessibilité handicapés	9

Vie communale et intercommunale

Reportage photos à Murinais	10 à 11
Au Conseil municipal	12 à 13
L'avancement du PLU	14
L'été 2014 au pays de Saint Marcellin	15
Actualité intercommunale	16 à 17
Conseil communautaire à Murinais	18

Autour de l'école

La rentrée scolaire 2014	19 à 22
Cantine scolaire des Coteaux	23 à 24
Association des parents d'élèves	25 à 27
Garderie La Cabotte à Lou Petiot	28

Vie quotidienne

Vipère et couleuvre	29 à 30
La guerre 14 - 18	31 à 32
Recette de cuisine	33

Vie des associations

ACCA de Murinais	34
Randonnée pédestre la Murinoise	35
L'agenda du Comité des fêtes	36

Etat civil

Naissance

Lune est née le 3 juin 2014 à Grenoble
au foyer de Sylvie SOYET et David LEPINE

Mariage

Véronique DEGLI-ESPATI et Nicolas FASSINO
se sont dit « oui » le 21 juin 2014

Décès

Renée JOURDAN, née SOULLIER
est décédée à Saint Marcellin le 12 juillet 2014

REUNION PING-PONG

Suite à l'appel lancé dans la précédente gazette,
quelques volontaires se sont fait connaître pour jouer
au ping-pong en mode « loisirs ».

Réunion de démarrage ouverte à tous :

jeudi 18 septembre à 19h30
à la salle polyvalente

Renseignements auprès de Fabrice :
06-88-84-58-87

DONNE TUILES

Donne environ 300 tuiles de marque JACOB UH 3F
Dimensions : 31 X 45 cm
A venir chercher sur place.



Contact : Loïc Frémont : 04-57-33-18-08

VOUS AIMEZ CHANTER ?

Création d'une chorale pour adulte et
d'une chorale pour enfants (7-10 ans).

Réunion d'information
jeudi 11 septembre à 19h
à la salle des associations.

Renseignements auprès d'Isabelle Bieri :
06-12-59-05-75

L'EDITO

L'été 2014 a été particulièrement arrosé. Certains d'entre nous n'ont donc pas emprunté la route des vacances. En même temps notre région regorge de trésors ; alors pourquoi chercher ailleurs ce que nous pouvons trouver en poussant la porte de nos maisons ?!

Entre deux averses, nous vous proposons d'explorer en photos notre belle commune et ses environs riches en couleur, faune et flore.

La randonnée organisée par le Club de Gym et le Comité des fêtes de Murinais en juin était une belle occasion de découvrir ou de redécouvrir certains sentiers de notre commune.

Dans cette édition de rentrée, nous vous ferons partager les évènements récents et à venir comme la sacralisation de la Croix du Vivier, le repas du CCAS, le spectacle de la Cantine et le rallye.

Prochaine date à retenir : 13-14 septembre pour la Vogue ; évènement qui s'annonce très festif cette année encore.

Nous terminerons cet édito en saluant Gilles GARCIN qui a rédigé de nombreux éditos pour notre Gazette.

Nous vous souhaitons une bonne lecture de cette édition et une bonne rentrée.

Maryline Bonneton



Trucs et astuces

C'est encore l'été... avec le retour du soleil, les barbecues sont de sortie, mais les mouches et guêpes aussi... Les enfants jouent dehors et se salissent...

Voici quelques trucs et astuces à retenir pour bien finir l'été :



- Braises ravivées : jeter une poignée de gros sel sur les braises permet au feu de reprendre vigueur très rapidement.
- Bouchons en liège : ils serviront d'allume-feu si vous les stockez dans un récipient rempli d'alcool.
- Eloignez les guêpes : écrasez sommairement quelques clous de girofle et mettre dans une ou plusieurs soucoupes sur la table. Les guêpes ne supportent pas l'odeur et s'éloignent.



- Feutres sans capuchon : pour les raviver, trempez les mines dans du vinaigre.
- Tâche de café sur la nappe : mettre du jus de citron sur la tâche et lavez-la comme d'habitude.
- Détachant magique : mettre un comprimé de Spasfon dans le tambour de la machine en même temps que le linge et les pires tâches ne résistent pas.

Christelle Miskulin.

Brûlage des végétaux

NOUVELLE REGLEMENTATION

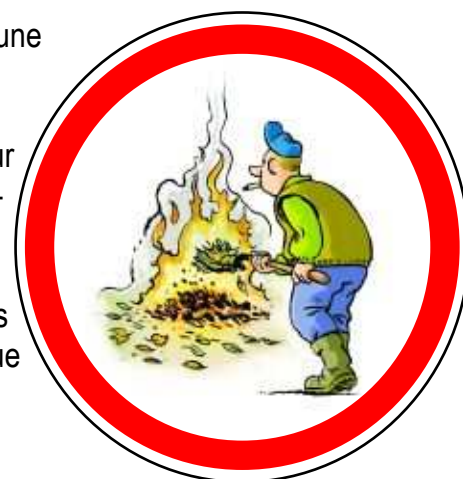
L'arrêté préfectoral du 18 novembre 2013 abroge et remplace celui du 15 décembre 2008 qui réglementait le brûlage des déchets végétaux.

Le brûlage des déchets végétaux est désormais totalement interdit sur l'ensemble du département de l'Isère. Cette pratique est pourtant encore très fréquente sur le territoire communal.

Le non-respect de cette interdiction constitue une contravention passible d'une amende de 450 euros (article 131-13 du nouveau Code pénal).

Les végétaux concernés sont les déchets verts, les végétaux coupés ou sur pied, quelque soit leur teneur en humidité, ainsi que les végétaux issus de l'entretien des jardins et des espaces ou domaines publics ou privés.

Ne relèvent pas de cet arrêté les incinérations de végétaux réalisées par les agriculteurs ou forestiers dans le cadre de leur activité professionnelle, ainsi que celles accomplies au titre de l'obligation légale de débroussaillage.



Club de gym : reprise des cours

Les cours de gymnastique douce, assurés par Luisa, reprendront le lundi 22 septembre 2014, de 18h50 à 19h50 dans la salle des fêtes (Halle des Sports).

Les cours sont ouverts aux adultes de tout âge et les personnes intéressées peuvent venir participer gratuitement à une séance. Les inscriptions peuvent se faire tout au long de l'année.

Renseignements au 04 76 64 22 73

Concert classique

En collaboration avec le Comité des fêtes, Isabelle Bieri organise un concert classique dans l'église de Murinais le week-end du 8 et 9 novembre 2014.

Au programme (sous réserve de disponibilité des choristes) : le gloria de Vivaldi avec le chœur du Rhône et un chœur d'Issoire, sous la direction de Nicolas Bieri, chef d'orchestre et une partie instrumentale (possibilité d'un concerto pour trompette et / ou de Hautbois).

A cette occasion, nous recherchons des familles qui pourraient accueillir les choristes pour la nuit du samedi.

Pour tout renseignements :
appeler Fabrice au 06-88-84-58-87 ou Isabelle Bieri au 06-12-59-05-75.

Préparation commémoration 11 novembre

Le 11 novembre 2014, nous commémorerons l'armistice de la première guerre mondiale. Ce sera aussi l'occasion de célébrer le centenaire du début de cette grande guerre.

Afin de marquer cette commémoration symbolique, nous souhaitons y associer les enfants de la commune. Pour cela, nous recherchons un groupe d'enfants volontaires pour lire le texte du ministre de la défense et chanter la « marseillaise », pour ceux qui la connaissent.

Si vos enfants sont motivés, merci de les faire inscrire en mairie avant le 20 octobre. Une lecture préalable et une répétition de chant seront organisées la semaine précédant le 11 novembre.



Recherche nouveau maître

Qui serait prêt à m'adopter ?
J'ai 7 ans, je suis un berger Tervueren gris charbonné.

Habitué à vivre à la campagne, mes maîtres résident désormais en appartement après l'incendie de leur maison. Ils ne peuvent plus me garder, à leur grand regret....

Je m'entends bien avec les autres chiens, j'aime les enfants.
Seriez-vous un maître attentionné avec moi ?

Tel : 06 04 04 05 34

Repas du CCAS

Vendredi 16 mai, comme chaque année, le Conseil municipal et le CCAS invitait les personnes âgées de la commune à partager un moment convivial autour d'une table à l'Auberge des Saveurs.

45 convives ont répondu présents, dont quelques nouveaux membres du Conseil municipal.

Inaugurant son tout premier discours en tant que Maire, Patrice Iserable souhaitait la bienvenue à ses aînés et amis. Il souligna la présence de ses deux prédécesseurs : René Jourdan, maire honoraire et André Ragache, "nouvel ancien maire" !

Le maire eut une pensée pour les personnes récemment disparues : René Giroud et Raymond Fayard et pour celles qui n'ont pu répondre favorablement pour diverses raisons.

Suite aux élections municipales, il expliqua que 2014 serait une année transitoire au niveau des gros travaux. Cependant, quelques améliorations de la voirie sont prévues, ainsi que des travaux d'aménagement aux personnes à mobilité réduite devant l'Auberge et dans l'allée de la mairie ainsi que l'espoir de voir se terminer la mise en place de la signalétique viaire.

Parmi les projets phares de ce prochain mandat, il a notamment rappelé la réhabilitation du Couvent, pour lequel il recommande la patience, et la reconstruction des dépendances du Château, dont les travaux ont commencé et devraient durer 15 mois.

Il a terminé son discours en souhaitant que cette journée soit placée sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité.

Un copieux repas attendait les invités, qui s'est terminé, comme les années précédentes, par des souvenirs chantés par Louis Tanchon, René Jourdan et André Détruyat, que l'on remercie vivement.



Sacralisation de la croix du Vivier



Samedi 31 mai 2014, lors d'une cérémonie simple mais empreinte de beaucoup de valeurs et d'émotions, a été sacralisée la croix du Vivier, chère à Madame Henriette Girond de Saint Appolinard.

Cette sacralisation a été conduite par le père Richard de Saint Marcellin.

Le Conseil municipal et moi-même remercions vivement Madame Henriette Girond pour cette initiative, Monsieur Armand Vivier pour la fabrication de la croix, l'ancienne municipalité pour son installation et Monsieur René Jourdan pour le fleurissement.

Le maire, Patrice Iserable.

Travaux de rénovation de la mairie

Moquette sur les murs, cascade démodée, peinture des menuiseries écaillée, plafond tâché, radiateurs et stores fatigués ... la mairie avait vraiment besoin d'un coup de neuf !

Nous avons profité des congés d'été pour entreprendre des travaux de rénovation dans le hall d'entrée, le secrétariat et le bureau du maire.

La moquette a fait place à des murs lisses et peints dans des tons modernes, les menuiseries (portes et fenêtres) ont été lasurées, certains plaques de plafond ont été changées et les radiateurs et les stores ont été remplacés.

Nous avons profité de l'occasion pour aménager les espaces différemment et faire un peu de tri et de rangement. La rentrée s'est donc faite dans un tout nouvel environnement, au décor beaucoup plus agréable.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise Gay-Mery à Chatte pour un montant de 4 013 € HT, les stores ont été commandés à Vermétal et les radiateurs à Distrelec. Le coût total de la rénovation s'élève à 6 117 € HT et sera subventionnée en 2015 par le Territoire à hauteur de 3 048 €.



Travaux à l'église

Dans la continuité des travaux réalisés en 2013 sur le clocher de l'église, nous avons entrepris cette année le remplacement des équipements mécaniques des 2 cloches.

Cette mission a été confiée à l'entreprise BODET, spécialisée en la matière. Les techniciens sont intervenus au mois de juillet et ont réalisés les travaux suivants :

- dépose de la grosse cloche pour changer les axes des piliers,
- remplacement des battants des deux cloches,
- remplacement des brides sur la petite cloche.
- réalisation d'essais, réglages et nettoyage.

Le coût de ces travaux s'élève 3 450 € HT.

Depuis que les cloches ont été remises en service au printemps, leur fonctionnement quotidien sollicite le matériel de façon intensive. C'est pourquoi, afin d'avoir d'un matériel constamment suivi et entretenu par un personnel qualifié, un contrat d'entretien sera signé avec l'entreprise BODET à partir de 2015. Celui-ci comprendra les visites périodiques d'entretien de l'appareillage ainsi que les interventions de dépannage sur les cloches et l'horloge.



Travaux d'accessibilité handicapés

Les travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite dans l'allée de la mairie ont débuté fin août 2014. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise GIRAUD-MARCHAND pour un montant de 11 538 € HT.

Afin d'anticiper les travaux de mise en séparatif prévus en 2015 dans le centre du village, nous profiterons des travaux d'accessibilité handicapés pour séparer la collecte des eaux usées et des eaux pluviales, chauter la fosse septique et ainsi mettre aux normes la mairie et les logements communaux.

Pour terminer un tapis d'enrobés viendra revêtir cette allée et donc supprimer la marche d'accès au bâtiment.

Financement de l'opération :

- Subvention accordée par le Territoire : 80 % soit 38 878 €
- Travaux subventionnés en 2015 : mairie et Auberge des Saveurs
- Travaux subventionnés en 2016 : Halle des Sports et WC publiques.



Reportage photos à Murinais

Maryline Bonneton nous offre une nouvelle fois un reportage photo réalisé sur différents points de vue de la commune. Admirez le paysage... vous êtes à Murinais....





Au Conseil municipal

REVISION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES ET DE LA SALLE POLYVALENTE

Inchangés depuis 2002, le Conseil municipal a décidé d'augmenter les tarifs de location des salles communales, afin d'amortir un peu plus les charges importantes qui pèsent sur ces bâtiments. Les tarifs suivants seront applicables à compter du 1er janvier 2015 :

Halle des Sports :

	Murinois (particuliers)	Auberge des Saveurs	Extérieurs (particuliers ou associations)	Associations communales (hors Comité des fêtes)
Location	150 €	200 €	400 €	70 €
Cautiön	800 €	800 €	800 €	800 €
Jour de l'an	250 €	350 €	600 €	250 €

Salle polyvalente :

	Murinois (particuliers)	Associations communales (hors Comité des fêtes)
Location	65 €	Gratuit
Cautiön	350 €	350 €
Jour de l'an	130 €	65 €

Pour rappel, la salle polyvalente n'est plus louée aux personnes extérieures de la commune.

MOTION DE SOUTIEN A L'AMF POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSÉ MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ÉTAT

Les collectivités locales et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer : de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36 000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours connu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30 % de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu des charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Murinais rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent « le bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire ;
- elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique de l'emploi.

La diminution drastique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Murinais estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que la commune de Murinais soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

RENOVATION DU MONUMENT AUX MORTS

En prévision de la commémoration du centenaire de la guerre 1914-1918, le nettoyage du monument aux morts est à prévoir. Edifié dans les années 1920, ce monument n'a jamais été nettoyé et la lecture des noms des victimes de guerre s'avère de plus en plus difficile car le marquage a été endommagé par le temps, la saleté et la pollution.

Ces travaux, non soumis à la TVA, sont estimés à 5 700 € HT (nettoyage : 3 370 € et marquage : 2 330 € consistant à réaliser et poser une plaque en granit du Tarn avec inscription du noms des victimes de guerre). Le Conseil municipal décide de solliciter une participation financière du ministère de la défense à hauteur de 20 %.

RAPPEL DES HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



MAIRIE DE MURINAIS

Horaires d'ouverture au public :

Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h30
Vendredi : 15h00 - 19h00.

Permanences des élus :

Lundi : 9h00 - 12h00
Vendredi : 15h00 - 19h00

L'avancement du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme, dont l'étude a débuté en 2008, est sur le point d'être terminé. La dernière étape avant son approbation étant la mise à l'enquête publique.

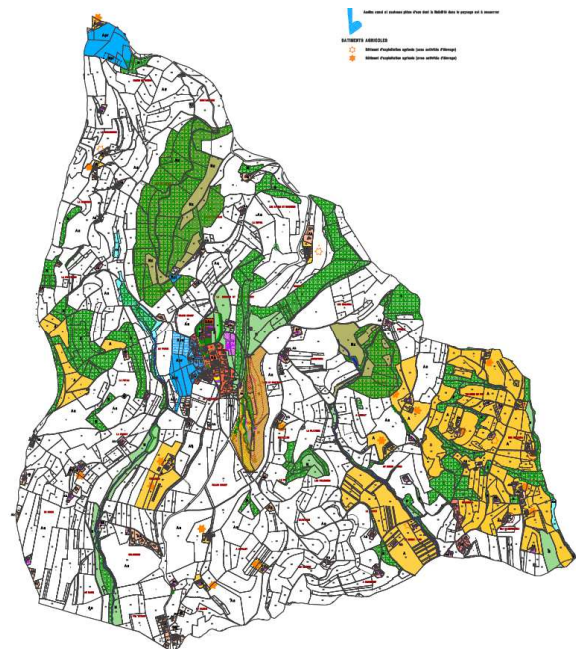
Le projet de PLU a été arrêté le 17 mars 2014 par l'ancienne équipe municipale. Début mai, le dossier complet a été transmis aux Personnes Publiques Associées (PPA), qui disposaient d'un délai de 3 mois pour émettre un avis. En cas de non-réponse, leur avis est réputé favorable.



Le 20 août 2014, le Tribunal Administratif de Grenoble a désigné un commissaire-enquêteur titulaire et un commissaire-enquêteur suppléant qui seront chargés de l'enquête publique.

L'enquête publique devait avoir lieu en septembre - octobre mais un contretemps a retardé ces dates :

En effet, la loi ALUR, votée le 26 mars 2014, doit être appliquée dans tous les futurs documents d'urbanisme qui ne sont pas encore approuvés. Ce qui implique notamment le passage devant la Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA). Notre dossier devrait passer en commission le 8 octobre. Suite à cela, nous devons attendre leur avis, qui sera joint au dossier d'enquête publique.



L'enquête publique aura donc sans doute lieu au mois de novembre.

Les dates exactes seront annoncées dans la presse (Dauphiné Libéré + Mémorial de l'Isère) 15 jours avant, puis dans les 8 jours suivant le démarrage de l'enquête publique. Celle-ci concernera non seulement le PLU, mais aussi la modification du zonage d'assainissement et le schéma directeur d'assainissement pluvial.

Les dossiers relatifs à ces études seront consultables en mairie aux jours et heures de permanences habituelles. Les avis des PPA seront également mis à disposition.

Le commissaire-enquêteur, **Monsieur Michel BADEL**, se tiendra en mairie durant 5 permanences pour recevoir les observations, propositions ou contre-propositions du public (dates également communiquées dans la presse).

Un courrier écrit, libellé à son attention, pourra éventuellement lui être adressé en mairie.

En dehors de ces permanences et pendant toute la durée de l'enquête, un registre d'enquête publique sera disponible pour permettre à chacun de consigner ses remarques.

A la fin de l'enquête publique, le commissaire-enquêteur disposera d'un délai de 30 jours pour transmettre son rapport et ses conclusions.

En fonction des différentes remarques et observations, le Conseil municipal décidera de modifier ou non le PLU, puis de l'approuver par le biais d'une délibération. Cette ultime étape, permettra de rendre opposable ce nouveau document d'urbanisme (qui remplacera l'actuelle carte communale) ainsi que le zonage d'assainissement et le schéma directeur d'assainissement pluvial.

REGISTRE D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Centre de vote communautaire

☐ Installations classées pour la protection de l'environnement

☐ Schéma de cohérence territoriale (S.C.O.T.)

☐ Plan local d'urbanisme (P.L.U.)

☐ Plan d'occupation des sols (P.O.S.)

☐ Carte communale

☐ Documents de nature

☐ Divers

relatif à :

Retour sur l'été 2014 au pays de Saint Marcellin

15 juin : la fête du jeu

Dieux et déesses des mythologies grecques, romaines et nordiques... ont pris possession, dimanche 15 juin, des jardins de l'espace Saint-Laurent. Très joueuses les divinités lancèrent des défis aux humains. Une quête avec des indices à trouver et des exploits à réaliser : parcourir le labyrinthe puis combattre et vaincre le terrible Minotaure ! Celles et ceux qui parvenaient à relever les défis obtenaient des récompenses. Pas l'immortalité, les dieux et déesses en sont avares, mais quelques menus plaisirs terrestres. Ravis par tant d'enthousiasme, dieux et déesses ont partagé avec les terriens une danse ancestrale (la macarena !) pour témoigner de leur joie.



25 - 26 juin : sorties à la ferme

Le 25 à la murette pour les enfants de la crèche et le 26 juin à Châtelus pour ceux du multi accueil et de la micro crèche, c'était visite de fermes pédagogiques. L'occasion pour certains de voir des animaux de près, les toucher, les caresser, les nourrir, les traire. Le grand air et les travaux de la ferme ouvrant l'appétit, il y eut aussi la séquence dégustation des produits, fromage, noix... suivie de la sieste reposante.

10-15-17-23 juillet : un été vitaminé

Cette année encore le service jeunesse intercommunal, avec l'active implication des accueils de loisirs : AFR Chatte et Saint-Hilaire du Rosier, grands et petits loups de Saint-Marcellin, Zébulon de Saint-Vérand, a coordonné des sorties pour les 3-12 ans.

Le 10 juillet au lac de Paladru avec 96 enfants (6-12 ans). Le « plan B » fut activé, faute au mauvais temps. Séance de cinéma, avant de visiter le musée archéologique du lac et de terminer par une expo d'art contemporain à la grange Dimière. Nombreux étaient les chevaliers artistes de l'an mil sur le chemin du retour !

Mardi 15 juillet direction le centre aquatique pour les olympiades des 6-12 ans. « Compétition » le matin pour les 103 enfants. Les éducateurs sportifs de l'Olympide avaient préparé des relais et défis à la fois dans l'eau et sur les pelouses. L'après-midi était consacré au repos et la détente, baignade, jeux extérieurs sous les doux rayons du soleil.

Le 17 juillet, c'était le tour des plus jeunes (46 enfants de 3 à 6 ans). Une journée qui restera celle où la malédiction du lac de Paladru a été vaincue. Baignade (enfin !), jeux, lectures et comptines rythmèrent la journée. Enfin, mercredi 23 juillet les grands loups accueillèrent l'inter-centres de l'été des 6-12 ans. Un inter-centres sportif pour les 79 enfants et les 9 animateurs. Du sport co à gogo : foot, hand, volley, basket. La pause déjeuner, des chants et quelques jeux pour reprendre des forces, avant de reprendre ces rencontres, juste pour le plaisir de jouer.



Actualité intercommunale

L'OLYMPIDE, SAISON 2014-2015

Les nouveautés principales de la saison concernent la partie terrestre des activités de l'Olympide. La salle fitness est active 6 jours sur 7 (du lundi au samedi en période scolaire) avec 18 cours hebdomadaires. Parmi ces cours deux nouveaux venus : le TBC abdos fessiers et la zumba kids pour les enfants de 7 à 12 ans. De son côté, la zumba pour les grands gagne un créneau supplémentaire.

En salle cardio, les adeptes des vélos (elliptique, spinning, semi-allongé), tapis de course, rameur et autres appareils de musculation peuvent désormais profiter des conseils d'un coach sportif les lundis de 11h15 à 12h15, les mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 17h30 (périodes scolaires).

Enfin l'aquatraining fait son apparition dans le bassin polyvalent. Un mélange tonique des cours d'aquafitness existants (bike, boxe, gym) associés en plusieurs ateliers.



Les horaires

Comme les saisons précédentes, 2014-2015 est rythmée selon les périodes scolaires et de (petites) vacances scolaires. Chacune ayant des heures d'ouverture des espaces et de cours propres. Ainsi du lundi 1^{er} septembre au dimanche 19 octobre :

	espace piscine	espace cardio	espace bien être
Lundi	11h15 - 13h30 et 16h00 - 18h00	9h00 - 14h et 16h00 - 18h30	11h15 - 13h30 et 16h - 18h30
Mardi	12h00 - 13h30 et 16h30 - 20h30	9h00 - 14h et 16h00 - 20h30	16h30 - 20h30
Mercredi	9h30 - 13h30 et 17h00 - 19h00	9h30 - 19h	9h30 - 19h00
Jeudi	12h00 - 13h30 et 16h30 - 20h30	9h00 - 14h et 16h00 - 20h30	16h30 - 20h30
Vendredi	12h00 - 13h30 et 16h00 - 18h00	9h00 - 14h et 16h00 - 18h30	12h00 - 18h00
Samedi	9h30 - 17h00	9h30 - 17h	9h30 - 17h00
Dimanche	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30	9h00 - 12h30

Cours de fitness

Abdos fessiers :

lundi de 9h30 à 10h15
mercredi de 17h45 à 18h30
vendredi de 12h30 à 13h15

Body barre :

jeudi de 17h45 à 18h30

Body sculpt :

mardi de 17h45 à 18h30
jeudi de 9h30 à 10h15

Step :

mardi de 12h30 à 13h15
jeudi de 18h30 à 19h15

TBC abdos :

lundi de 17h30 à 18h15
mercredi de 12h30 à 13h15

TBC abdos fessiers :

samedi de 10h15 à 11h

TBC cardio :

lundi de 10h15 à 11h

TBC cardioboxe + stretching :

mardi de 18h30 à 19h45

Stretching (seul) :

mardi de 19h15 à 19h45

Zumba :

mercredi de 18h30 à 19h15
jeudi de 12h30 à 13h15
vendredi de 17h45 à 18h30

Zumba kids :

mercredi de 16h45 à 17h30

Cours d'aquafitness

Bike :

lundi de 17h30 à 18h15
mercredi de 12h30 à 13h15
jeudi de 18h45 à 19h30
vendredi de 12h30 à 13h15

Bike fort :

lundi de 12h30 à 13h15
mardi de 19h45 à 20h30
jeudi de 19h45 à 20h30

Bike sculpt :

mardi de 12h30 à 13h15
samedi de 12h30 à 13h15

Bike sénior :

mardi de 10h à 10h45

Boxe :

mercredi de 18h15 à 19h

Gym :

lundi de 16h30 à 17h15
vendredi de 10h à 10h45

Gym grand bain :

vendredi de 17h15 à 18h

Training :

jeudi de 12h30 à 13h15

OUVERTURE DE LA MAISON DES FAMILLES

Lundi 1^{er} septembre un nouveau lieu ouvre sur le Pays de Saint-Marcellin : la maison des familles. Coordinée par le service développement et prévention santé social de la communauté de communes, la maison des familles est un lieu où chacun pourra venir chercher des informations, une écoute individuelle ou collective, un accompagnement, ou partager des moments privilégiés autour d'ateliers favorisant le lien social ou familial.

Du 1^{er} au 5 septembre, la maison des familles organise une « semaine crémaillère » pour faire plus ample connaissance et découvrir son fonctionnement :

- lundi 1^{er} septembre de 14h à 18h
- mardi 2, mercredi 3 et jeudi 4 septembre, de 9h à 12h & de 13h30 à 18h30
- vendredi 5 septembre, de 9h à 12h

La maison des familles habite au **3 rue du colombier (à côté de la maison de l'économie) à Saint-Marcellin.**

CYCLE DE CONFERENCE PARENTALITE

Organisées par le service développement prévention santé social du Pays de Saint-Marcellin (coordinateur de la maison des familles), les conférences ont lieu à l'espace Saint-Laurent à Saint-Marcellin (entrée libre). Vos prochains rendez-vous :

- *Jeudi 2 octobre à 20h, **mon ado et les écrans***
- *Mardi 7 octobre à 19h30, **les rythmes de vie de l'enfant***
- *Jeudi 6 novembre à 20h, **la bouteille à la mer** (film débat en présence du réalisateur)*

ECRAN TOTAL

Télé, téléphone, ordinateur, tablette... les écrans sont devenus omniprésents. Ils séduisent les enfants et peuvent inquiéter leurs parents. Ce stage pour les 9-13 ans est l'occasion de discuter avec eux de leurs pratiques et de les tester tout en s'amusant. Au programme : projet vidéo (face caméra), pique-nique, jeux vidéo et ludo, réseaux sociaux, serious game et plateau télé, ateliers cuisine discussions et soirée crêpes party wii dance, visionnage projet vidéo avec parents.

Un stage pour les 9-13 ans, du 20 au 24 octobre, organisé par le service jeunesse du Pays de Saint-Marcellin à la maison des familles.

Tarif selon quotient familial. **Infos et inscriptions au 04 76 38 45 48** (Baptiste Céron, Amélie Desroches).

Conseil communautaire à Murinais



Mardi 13 mai 2014, le Conseil municipal recevait ses collègues du Pays de Saint Marcellin à l'occasion du second conseil communautaire. Une réunion de travail constructive, qui s'est déroulée dans un climat plus apaisé que la première réunion.

En introduction, le maire, Patrice Iserable a présenté la nouvelle équipe municipale. Il a évoqué les principaux projets au cours de ce mandat et souhaité la bienvenue à l'ensemble des conseillers communautaires.

A l'ordre du jour de cette réunion :

- la désignation des représentants de la communauté de communes appelés à siéger dans des organismes extérieurs,
- l'approbation du règlement intérieur de l'assemblée,
- le vote des indemnités du Président et des vice-présidents,
- le vote délégations au Président
- l'avenant au marché
- questions diverses.

La réunion s'est terminée autour du verre l'amitié et d'un buffet préparé par l'Auberge des Saveurs.



Poème et dicton

Poème : J'aimerais

J'aimerais être le vent et souffler sur la terre,
Afin de réduire en poussière, la haine et la misère
J'aimerais être une fleur et pousser sur la terre,
Pour souffler un doux parfum, de paix, d'amour et de bonheur.
J'aimerais être un petit oiseau et survoler la terre,
En laissant dans son sillage, une méloodie d'amour,
Et si l'amour était dans les armes et dans les cœurs,
Alors, notre monde serait **meilleur !!!**

Dicton :

Pluie à la sainte Sabine, est une grâce divine.
Quand les hirondelles voient la saint Michel,
L'hiver ne vient qu'à Noël.

Valérie Guetat.

La rentrée scolaire

La réforme des rythmes scolaires

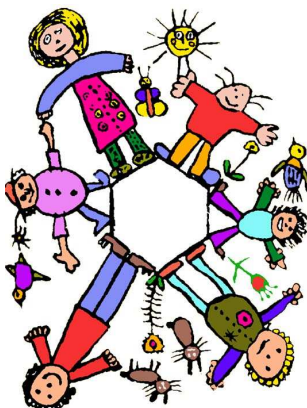
La mise en place de la réforme des rythmes scolaires, qui s'imposent à toutes les communes en 2014, sera également appliquée au sein de notre regroupement pédagogique. Les horaires suivants ont été arrêtés en Conseil d'école :

MURINAIS et ST APPOLINARD

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 40 - 11 h 40	13 h 20 - 15 h 40
Mardi	8 h 40 - 11 h 40	13 h 20 - 15 h 40
Mercredi	8 h 40 - 11 h 20	
Jeudi	8 h 40 - 11 h 40	13 h 20 - 15 h 40
Vendredi	8 h 40 - 11 h 40	13 h 20 - 15 h 40

CHEVRIERES

	Matin	Après-midi
Lundi	8 h 30 - 11 h 30	13 h 35 - 15 h 50
Mardi	8 h 30 - 11 h 30	13 h 35 - 15 h 50
Mercredi	8 h 30 - 11 h 30	
Jeudi	8 h 30 - 11 h 30	13 h 35 - 15 h 50
Vendredi	8 h 30 - 11 h 30	13 h 35 - 15 h 50



Dans chaque école, l'accueil peut se faire 10 minutes avant l'entrée en classe. Le service de restauration scolaire ne sera pas proposé le mercredi midi. Par contre, la garderie périscolaire sera ouverte jusqu'à 12h30 ce jour-là.

Aucun TAP (temps d'activités périscolaire) ne sera proposé aux élèves par manque de moyens financiers, humains et matériels. Les APC (activité pédagogique complémentaire, anciennement « soutien ») resteront dispensées en fin de journée, après la sortie des classes.



Un point sur cette nouvelle organisation sera fait lors du 1^{er} conseil d'école en novembre.

La rentrée scolaire au RPI

Mardi 2 septembre, par une journée ensoleillée, 157 élèves ont repris le chemin de l'école au sein du regroupement pédagogique intercommunal. Malgré quelques pleurs chez les maternelles, les plus grands étaient contents de retrouver leurs camarades.

Cette année, une nouvelle directrice a été nommée à la tête des écoles de Chevrières : Mme Sylvie PARIS, qui assurera également l'enseignement de la classe de CM1 - CM2 les lundi, mercredi, jeudi et vendredi.



Deux nouveaux "maîtres" ont également rejoint l'équipe pédagogique : M. Joël WAGNER, qui assurera la décharge de direction de Mme Sylvie PARIS à Chevrières les mardis, et M. Laurent PATIN, en complément du mi-temps de Mme Marie-Pierre COHET, à St Appolinard, les lundi et mardi.

Classe de petite et moyenne section : 28 élèves

Enseignante : Marie-Florence BITH

ATSEM : Marie-Gabrielle HUGONIN



Classe de moyenne et grande section : 28 élèves

Enseignantes : Sandrine BUSI et Patricia VEHIER

ATSEM : Rose CATALDO

**Maternelles
à Chevrières**



Classe de CP - CE1 : 23 élèves
Enseignantes : Sandra HOT et Lise LEGER



Classe de CE1 - CE2 : 26 élèves
Enseignants : Marie-Pierre COHET et Laurent PATIN



Classe de CE2 - CM1 : 26 élèves

Enseignante : Laurie MARTIN



Classe de CM1- CM2 : 26 élèves
Enseignants : Sylvie PARIS et Joël WAGNER

Primaires à
Chevrières





La Cantine Scolaire des Coteaux

L'équipe de la cantine

La cantine scolaire des coteaux, qui s'occupe d'assurer quotidiennement les repas de nos enfants sur les sites de St Appolinard, Chevrières et Murinais, a constitué son bureau lors de l'assemblée générale du 24 juin 2014.

<u>Présidente :</u>	Emilie MUNTZ
<u>Vice-présidente :</u>	Marie-Hélène AFONSO
<u>Secrétaire :</u>	Emmanuelle RIGOUDY
<u>Vice-secrétaire :</u>	Elodie RONZIER
<u>Trésorière :</u>	Julie CHAIZE
<u>Vice-trésorière :</u>	Mélanie TESTOUD
<u>Membres actifs :</u>	Christelle FODOR, Laurence CHEVALLIER et Christelle SAPORITO

Pas de changement dans l'équipe qui encadre les enfants :

Sur Chevrières :

Gaëlle GIROUD
Eliane GERBE
Louisa ALLALOU
Philippe GUTIERREZ
Claudette GOUY

Sur Murinais :

Rose CATALDO

Sur St Appolinard :

Christian UZEL

Le fonctionnement

Pas de changement cette année dans le fonctionnement des inscriptions sur loonito : chaque famille possède ses identifiants et doit inscrire ses enfants à la cantine via le portail internet **psm.guichet-public.fr**

Suite à la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, le temps de pause méridienne des enfants sera accru et passera à 2h05 sur Chevrières et 1h40 sur Murinais et St Appolinard, contre environ 1h30 précédemment.

Pour Chevrières, 2 services se chevaucheront de 11h30 à 13h35 : tout d'abord les petits de maternelle iront manger pendant que les grands seront en récréation, puis ce sera le tour des grands de passer à table, quand les petits iront en récréation. Vers 13h25, les petits passeront aux toilettes pour être prêts à passer directement à la sieste, dès à l'entrée en classe.

Pour les sites de St Appolinard et de Murinais, un seul service interviendra à 11h40, suivi d'un temps de récréation et d'une reprise des classes à 13h20.

Spectacle « Le P'tit cirk » par la compagnie Commun Accord

Mardi 24 juin, afin de clore l'année scolaire sur une note festive, la cantine a organisé pour la deuxième année une journée repas - spectacle destiné à tous les enfants du regroupement. Les classes de Murinais et St Appolinard sont allées à pied retrouver leurs camarades à Chevrières afin de partager le pique-nique tous ensemble dans les cours d'école.

Ils ont ensuite assisté au spectacle « le P'tit Cirk », représentation qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de Chevrières. Petits et grands ont apprécié les différents tableaux de jonglerie, d'équilibristes, les ombres chinoises, et autres incontournables du cirque... Ce fut une très belle journée.



Remerciements

Le bureau de la cantine tient à remercier tous les parents, qui tout au long de l'année participent à l'organisation et au déroulement de ses manifestations, telles que la vente de pognes, ou le service du repas de Noël... Merci également aux élus des 4 communes pour leur soutien, et le temps qu'ils consacrent à notre association.

Contacts pour joindre la cantine :

Téléphone : 04.76.64.37.92 (répondeur relevé à 10h les matins d'école)

Mail : cantinescolairedescoteaux@orange.fr

Boîtes aux lettres : à Chevières, Murinais et St Appolinard

Association des parents d'élèves

Paniers garnis de Pâques

En 2014, l'APE a tout d'abord organisé la vente des traditionnels paniers garnis pour les fêtes de Pâques en Avril. Quelques nouveaux produits étaient présents dans ce panier cette année !

Merci aux familles qui ont participé à la réussite de cette opération et aux producteurs locaux. L'opération sera reconduite sur 2015 avec encore de nouveaux produits au rendez-vous !!



Vente de cabas

En mai, vous avez pu acheter des sacs cabas personnalisés des dessins de nos enfants à l'occasion de la fête des mères. Cette nouvelle opération a rencontré un franc succès. L'initiative sera très probablement reconduite en 2015.



Fête de l'école

Le 27 juin, la fête de l'école à Chevières fût une réussite grâce à votre présence et une météo très clémente !!



Comme chaque année, les enfants ont pu retrouver les traditionnels stands de jeux en bois, pêche à la ligne, et nouveauté cette année, un atelier « maquillage ».

La vente de bonbons, gâteaux, quiches et pizzas a fait le plaisir de nombreux gourmands.

En 2015, nous espérons le même succès et encore plus de bénévoles pour nous aider à tenir nos stands pour nos enfants.

Merci aux bénévoles et aux maitresses qui ont permis que nos stands soient nombreux !



A 18h, chaque élève a retrouvé sa classe pour participer au spectacle de fin d'année organisé par les enseignants. Ce moment de convivialité s'est terminé autour d'un « Madison » géant, avec la participation des enfants, des parents et des enseignants.



Buvette du rallye

Enfin l'année scolaire et l'action intensive des bénévoles (que l'association remercie à nouveau) s'est terminée samedi 5 juillet à l'occasion du rallye de Saint Marcellin. Le succès a été au rendez-vous, mais l'annulation des spéciales du vendredi soir a manqué dans les caisses.



Les bénévoles des associations APE, garderie, cantine ont tout donné sur cette dernière ligne droite avant une trêve estivale bien méritée !



Appel aux bénévoles

L'APE a financé en 2013-2014 plusieurs projets (sorties ski, piscine, cirque, goûter des olympiades, sorties de fin d'année...). Afin de continuer à faire vivre l'association et offrir à nos enfants encore d'autres sorties et animations nous avons toujours besoins de nouveaux bénévoles. Nous comptons sur votre présence à notre assemblée **générale qui aura lieu début Septembre**. La date et lieu seront communiqués dans les carnets des enfants les premiers jours d'école.

Remerciements

Nous remercions nos membres et élus du bureau qui nous quitteront à la rentrée pour leur investissement fourni jusque-là et nos donateurs qui sont nombreux sur cette année !

Prochain rendez-vous

Rendez-vous en septembre pour préparer le marché de Noël prévu le samedi 6 décembre à Chevières.

Si vous souhaitez aider l'association dans ses manifestations vous êtes les bienvenus. Vous pouvez prendre contact avec l'APE par le biais de l'adresse mail suivante : ape38160@gmail.com ou dans notre boîte aux lettres en face de la mairie de Chevières.

Garderie la Cabotte à lou petiot

Garderie Périscolaire

Située à l'Ecole Maternelle de Chevrières

Ouverte à tous les enfants scolarisés sur le regroupement pédagogique :

Bessins / Chevrières / Murinais / St-Appolinard

Horaires d'ouverture :

7h30-8h30 et 16h00-18h45 lundi mardi jeudi vendredi

7h30-8h30 et 11h30-12h30 mercredi

Tél : 06.45.31.50.89

lacabotte.chevrieres@laposte.net

Info pratique :

Nouveaux horaires liés au changement des rythmes scolaires :

7h30-8h30 et 15h50-18h45 lundi mardi jeudi et vendredi

7h30-8h30 et 11h30-12h30 mercredi

L'équipe encadrante de la garderie, composée de 3 personnes (Gaëlle, Josette et Marina), accueille les enfants du regroupement avant ou après l'école.

Depuis quelques mois, grâce à l'arrivée d'une troisième personne le soir de 15h50 à 18h financée par le SIS, la qualité d'accueil s'est consolidée : tous les soirs l'aide aux devoirs est proposée ; des activités (travaux manuels, jeux, livres, ...) en petit groupe adapté aux différents âges et envie des enfants sont dispensées.

Des projets avec des intervenants extérieurs se sont déroulées : conteuse, sculpture sur ballon, magicien pour Noël.

Le financement de l'association se fait grâce aux cotisations et règlements des parents, aux subventions de la communauté des communes, du RPI et autres ainsi qu'aux manifestations organisées.

Pour 2013 - 2014 l'année fût bien remplie :

Première vente de chocolat pour Noël, deuxième marché aux plants de légumes et fleurs, participation au mois d'août à la kermesse de Chevrières organisé par l'AEP et organisation de la buvette du rallye en partenariat avec les associations de la cantine et des parents d'élèves.

Ce fut une journée riche en échanges entre différentes associations pour les enfants de l'école, de plus le bilan financier de cette manifestation pour les trois associations reste très positif.

Tout ceci contribue à garder un équilibre financier et crée une dynamique au sein de l'association très agréable.

Merci aux personnels de la garderie, à tous les bénévoles et aux communes du RPI car c'est grâce à tous ces acteurs que la garderie peut offrir un service de qualité en ayant toujours le souci de faire mieux pour les enfants.

Vipère ou couleuvre ?

Il nous arrive parfois de les croiser au détour d'un chemin, d'entendre le bruissement de leur déplacement dans les fourrées ou de les observer en train de prendre un bain de soleil.



Couleuvre à collier



Vipère aspic

Mais quels sont les indices qui permettent de les distinguer ?

Voici un tableau récapitulatif de leurs différences les plus notables (à prendre comme des généralités mais toute exception est possible).

	VIPERES	COULEUVRES
Écailles	Petites écailles sur la tête	9 grosses écailles sur la tête
		
Pupille	Pupilles à fentes verticales (comme un chat)	Pupilles rondes
		
Tête	Tête triangulaire et aplatie	Tête ovale qui prend, chez certaines espèces, un aspect triangulaire à l'âge adulte
Corps	Plus trapu et plus petit (inférieur à 80 cm)	Plus effilé et mince, plus grand (jusqu'à 200 cm)

Il est à noter que dans nos régions il y a environ 10 espèces de serpents (dont une majorité de couleuvres). Citons les plus connues : la couleuvre à collier, la couleuvre verte et jaune, la couleuvre vipérine, la vipère aspic.

Que mangent-ils ?

Leur menu se compose de grenouilles et de lézards pour les plus jeunes, quand aux adultes ils se régalent de rongeurs ou d'oisillon.

La couleuvre est adepte de la pêche et diversifie son menu avec des petits poissons.

Faut-il en avoir peur ?

Les vipères n'attaquent jamais l'homme et tentent toujours de prendre la fuite.

Cependant si la vipère n'a pas le temps de prendre la fuite (si on marche dessus par exemple), elle sifflera dans un premier temps puis tentera de mordre.

« Les serpents seraient à l'origine d'un décès tout les 5 à 8 ans pour 1000 morsures par an » selon le docteur Luc De Haro du centre antipoison de Marseille

Les serpents français sont protégés par l'arrêté du 19 novembre 2007, qui stipule qu'il est interdit de les tuer et de les retenir en captivité.



Que faire en cas de morsure ?

En cas de morsure (vraiment pas de chance !) la première chose à faire est de garder son calme (facile à dire !) car le poison se diffuse plus rapidement si le cœur bat vite.

L'aspi-venin n'est pas utile car le venin est injecté profondément mais il a le mérite de rassurer.

Il faut ensuite identifier le serpent ce qui permettra la prise d'un traitement plus efficace.

Puis contacter le centre anti-poison au **04 72 11 69 85** et se rendre au lieu de soin le plus proche de chez vous.

Bonnes observations

La plupart des informations proviennent du site : www.serpentsdefrance.fr

Loïc Frémont

La guerre de 14 - 18

Comment cette guerre est-elle devenue mondiale ?

En 1914, l'Europe est divisée en trois grands systèmes d'alliances défensives : **la Triple Entente** (France, Royaume-Uni, Empire Russe) et **la Triple Alliance** (Empire Allemand, Empire Autriche-Hongrie, Italie).

Ce système d'alliance, conçu pour éviter la guerre, va au contraire la précipiter en 1914 après un attentat : l'assassinat de François Ferdinand empereur d'Autriche-Hongrie. Celle-ci va en effet menacer la Serbie. Ce pays obtient alors l'aide de l'Empire Russe. Les Autrichiens obtiennent à leur tour le soutien de l'Allemagne. C'est ensuite au tour des Russes de demander et d'obtenir le soutien de la France et du Royaume-Uni. Au final, au début du mois d'août, la guerre est déclarée entre presque tous les pays européens .

De guerre "européenne", cette guerre va devenir "mondiale" pour plusieurs raisons :

- Les pays comme la France et le Royaume-Uni vont faire venir des soldats de leur colonies pour qu'ils se battent (tirailleurs marocains, Algériens, Sénégalais pour la France, soldats du Canada, d'Australie, d'Afrique du Sud pour le Royaume-Uni) .
- Des pays qui n'étaient pas concernés par la guerre vont finir par s'y engager, comme les Etats-Unis, qui entrent en guerre en avril 1917 au côté de la France, du Royaume-Uni et de l'Empire Russe.
- Des combats ont eu lieu un peu partout dans le monde (du côté des colonies Allemandes, d'Afrique, au Moyen-Orient...)

Les hommes deviennent des soldats

Jean, Xavier, Pierre, François...

C'est la première fois que ces hommes quittent leur région du Dauphiné pour aller vers le Nord de la France (Marne, Vosges, Meuse, Haut-Rhin...).

Ils vont rejoindre leur bataillon, à Grenoble ou à Bourgoin-Jallieu.

Ils vont revêtir la vareuse bleue à passepoils jonquille, les jambières de cuir noir et la "tarte" ornée du cor sur la tête.

Les hommes de petites taille, seront affectés dans une brigade d'Infanterie. Ce sont de bons marcheurs et d'excellents tireurs. Car ils agissent en tirailleurs, à l'avant de l'Infanterie en terrain accidenté, exposés au premier feu.

D'autres seront affectés à l'Artillerie, même si la France ne dispose que de très peu de canons au début de la guerre.

Appel aux femmes françaises

Alors que notre campagne est en pleine moisson, qui va remplacer les hommes aux champs et à l'étable ?

La réponse donnée par le président du Conseil à l'Assemblée Nationale René Viviani sera une évidence : **les femmes !**

Tous les politiques sont persuadés que la guerre sera de courte durée et qu'il suffit d'assurer les récoltes de l'été 1914 .

A Murinais, comme ailleurs, les épouses, les sœurs, les mères n'ont pas attendu cet appel pour remplacer les hommes aux champs, à l'étable ou à l'usine .



Les poilus dans les tranchées

A partir de 1915, le front se stabilise et la guerre des tranchées commence.

Les soldats Français et Britanniques s'opposent aux Allemands, mais en s'abritant dans des conditions extrêmes (rats, boue, pluie...) à l'intérieur de grandes lignes creusées dans la terre : **les tranchées**.

Dans les tranchées, les soldats mangent avec des mains pleines de boue, les rats mangent les morts sur le champ de bataille et mordent les soldats vivants. Certains se font surprendre lorsqu'ils se réveillent avec un rat sur eux qui tente de les manger.

Dans les tranchées, les conditions d'hygiène sont épouvantables et pas du tout convenables. Alors nos pauvres soldats se laissent pousser les cheveux et la barbe, d'où leur surnom de " **poilus**".

Les combattants se retrouvent donc, enlisés dans une usante, longue et terrible guerre des tranchées. D'abord simples protections contre le feu de l'ennemi, elles deviennent le lieu de vie de millions d'hommes.



Les grandes batailles

Du 1er juillet 1916 au 18 novembre 1916, la bataille de la **Somme**, elle aussi très violente, fut la plus insensée et la plus sanglante de toutes les batailles de la Grande Guerre 14-18 et l'une des plus meurtrières de l'histoire humaine.

Le 21 février 1916, l'armée Allemande déclenche sa grande offensive sur **Verdun**. Cette date marque le début d'un cauchemar pour tous les soldats français. Les combats seront très violents et feront beaucoup de victimes (avec notamment l'utilisation de gaz chimique). "L'enfer de Verdun" va durer 10 mois, 300 jours et 300 nuits de combats incessants et meurtriers.



Secours et dévouement

La guerre n'avance pas sans un sinistre cortège de victimes. Des morts par millions, et des blessés qu'il faut éloigner des combats et remettre sur pieds... pour qu'ils retournent au front. Il faut multiplier et gérer dans l'urgence des hôpitaux de fortune. On réquisitionne les écoles, les dortoirs, les réfectoires, les couvents (à Murinais, il y a 25 lits).

Les médecins âgés ou retraités, non mobilisés viendront dispenser les soins les plus urgents. Des infirmières sont recrutées localement parmi les volontaires ou à la Croix Rouge. Rapidement, arrivent de l'Est de la France les premiers convois de soldats blessés. Ils sont partis fiers au fusil, confiants dans l'issue rapide qu'on leur promet. Ils reviennent brisés, écopés, estropiés, gazés, mutilés, désespérés. Ce sont nos blessés de guerre. Encore ont-ils échappé à la mort qui rougit les tranchées et noircit les cœurs.

Au début, la place ne manque pas et chaque blessé a son lit répertorié et numéroté, sa feuille de soins. Mais bientôt, c'est l'affluence et des lits sont installés dans les couloirs, les bureaux, dans le moindre espace disponible.

Combien de vies furent sauvées ici, loin de l'enfer du front ? Des dizaines, des centaines peut-être. Il est des médailles qui se perdent...

Dans ce cataclysme où l'horreur côtoie l'héroïsme, des milliers de jeunes de notre contrée sont mobilisés à l'aube des espérances. Beaucoup ne reviendront pas. Et ceux qui rentreront seront marqués à vie.

Brigitte Iserable.

Recette

La fin de l'été approche mais la plus belle saison pour aller cueillir des champignons dans la forêt de Chambarans commence. Il y en a des dizaines de sortes et de toutes les couleurs, mais ils ne sont pas tous comestibles. L'un des plus communs dans nos forêts de feuillus est le pied-de-mouton (hydnum repandum). Ce champignon est un bon comestible, à saveur douce s'il est récolté jeune.



Pied-de-mouton à la crème

Après avoir nettoyé les champignons (bien enlever les aiguillons sous le chapeau), les couper en lamelles dans une poêle à feu vif pendant 10 minutes pour leur faire rejeter l'eau. Par la suite, mettre de la matière grasse, persillade ou échalote (selon les goûts), sel, poivre et laisser mijoter à feu doux pendant 30 minutes. Ajouter la crème en fin de cuisson.

Bonne promenade et bon appétit

Véronique Princet



ACCA de Murinais

Le 6 juin dernier a eu lieu l'assemblée générale de l'ACCA (Association Communale de Chasse Agréée). 26 personnes étaient présentes, ce qui fait plus de la moitié des adhérents, dont un élu, le Maire s'étant excusé. J'ai donc fait la connaissance de M. Prunelle, 2ème adjoint, et nous avons pu discuter sur certains sujets.

Lors de l'assemblée générale ont été votés de nouveaux statuts de la FDCI (Fédération Départementale des Chasseurs de l'Isère) ainsi qu'un nouveau règlement intérieur de chasse. Nous avons discuté sur différents points, particulièrement sur une espèce chère à nos ACCA : le lièvre. Espèce sensible, beaucoup de facteurs jouent en leur défaveur, comme les routes (10 lièvres retrouvés écrasés et combien d'autres non retrouvés ?), les machines agricoles, les prédateurs (rapaces, renards, etc.) Les chasseurs responsables n'ont pas souhaité augmenter le quota de 18 lièvres que nous avons depuis plusieurs années.

Pour ce qui est des gibiers, cela varie très peu : faisans, perdrix, bécasses ou grives. Au sujet du grand gibier, 11 chevreuils nous sont attribués. Le quota se réalise sans problème puisque le chevreuil est très bien implanté sur notre commune. Nous gérons les nuisibles en organisant des battues (janvier et février) et 2 piègeurs gèrent le reste de l'année.

Je voudrais attirer l'attention de tous sur la divagation des chiens car bien sûr, certains chiens chassent mais aussi sont souvent sur les routes et causent des accidents.

Ce soir, un tiers du bureau était renouvelable, dont un qui ne se représentait pas. Peu de monde souhaitait prendre sa place mais à force d'insistance, Patrick Marchand s'est porté volontaire. Je voudrais en profiter pour remercier

tout mon bureau, qui travaille avec moi depuis plusieurs années et souhaiter la bienvenue à Patrick Marchand.

Je voudrais aussi dire l'importance des associations dans la vie d'une commune. Rentrer dans un bureau associatif, c'est pouvoir donner son avis et aider. Nous n'avons pas plus de temps libre que les autres (contrairement à ce que j'ai entendu en assemblée générale) mais on peut aussi être présent dans un bureau et venir donner un coup de main, comme beaucoup de collègues le font. L'assemblée s'est terminée très sereinement et nous avons bu le verre de l'amitié.

Huit jours plus tard, nous montions de chapiteau à la salle des fêtes pour notre repas de l'équipe « grand gibier ». Pour cette journée, j'avais invité nos voisins chasseurs de Varacieux car le seul sanglier chassé cette saison venait de chez eux. Nous étions 35 au repas, avec les invités et autres. Avec les collègues, nous avons préparé des pâtés de chevreuil et Jean-Paul de l'Auberge des Saveurs nous avait cuisiné un civet de sanglier et des gratins dauphinois. Excellents, merci Polo ! Nous avons fini l'après midi avec un concours de boules et le soir, nous finissions les restes.

Notre société de chasse compte environ 47 sociétaires dont 4 cartes étrangers (ceux sont des chasseurs qui n'ont ni terrain ni lien de parenté avec la commune). Les nouveaux permis se font rares, la population des chasseurs vieillit mais la chasse reste un sport, une passion et aussi de grands moments de convivialité.

Nous organisons un loto OUVERT A TOUS le 1er samedi de février.

Le président, Franck Giraud.



LA MURINOISE



WOOF WOOF
JE SUIS LE PORTEUR D'EAU
SOIF SOIF



Pour la première année, le comité des fêtes et la section gym de Murinais ont organisé une marche baptisée "la Murinoise".

En ce dimanche 15 juin 2014, par une météo capricieuse, s'est déroulée une marche pédestre avec trois parcours bien balisés.

Pour le parcours de 5 kms, il y a eu 36 personnes (dont beaucoup d'enfants) ; pour le parcours de 13 kms : 99 personnes et pour le parcours de 21 kms : 16 personnes.

43 personnes étaient de Murinais, 10 de Saint Marcellin, ainsi que quelques personnes de Romans, Grenoble et Lyon.

Pour une première, cette randonnée pédestre a connu un vif succès et tout le monde semblait ravi. Nous espérons qu'il en sera de même l'année prochaine.

Le comité des fêtes et la section gym

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS POUR FINIR L'ANNEE 2014



*Spectacle
de Noël*



*Réveillon du
jour de L'An*

Ce calendrier est susceptible d'être modifié - programme des manifestations dans un prochain numéro.